

504 Note de bibliographie, etc. (R)

Premier indicateur

Non défini
 ⑆ Non défini

Second indicateur

Non défini
 ⑆ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Note de bibliographie, etc. (NR)
 ‡b Nombre de références (NR)

‡6 Liaison (NR)
 ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient une note mentionnant la présence d'une ou plusieurs bibliographies, discographies, filmographies et/ou d'autres références bibliographiques à l'intérieur du document ou du matériel d'accompagnement décrit dans la notice. Avec les documents en plusieurs parties, y compris les **publications en série**, cette note peut s'appliquer à toutes les parties ou à une seule partie ou livraison.

On entre dans la zone 500 (Note générale) et non pas dans cette zone les notes concernant les tables de causes juridiques, de statuts et de règlements. Lorsque la présence d'un index est aussi mentionnée dans la note de bibliographie, on utilise la zone 504. Lorsqu'une note mentionne d'autres éléments du contenu en plus de la bibliographie et que l'étendue de cette bibliographie n'est pas jugée suffisante pour nécessiter l'emploi d'une note séparée, on se sert de la zone 500 (Note générale). Lorsqu'on doute s'il s'agit ou non d'une bibliographie, on utilise la zone 504 plutôt que la zone 500 (Note générale).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacun contient un blanc (⑆).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Note de bibliographie, etc.

La sous-zone ‡a contient le texte complet de la note.

- 504 ⑆⑆‡aBibliographie: p. 238-239.
- 504 ⑆⑆‡aSources: p. 125-152.
- 504 ⑆⑆‡aComprend des réf. bibliogr.
- 504 ⑆⑆‡aDiscographie: p. 105-111.
- 504 ⑆⑆‡aFilmographie: v. 2, p. 344-360.
- 504 ⑆⑆‡aComprend des bibliogr. et un index.
- 504 ⑆⑆‡aListe chronologique des oeuvres de l'auteur: p. 469-475.
- 504 ⑆⑆‡a"Ouvrages de référence": p. vi-xxiii.

- 500 ⑆⑆‡aLivret comprenant des notes de programme en français et en anglais et une discographie (6 p.) insérée dans le conteneur.

504

[La bibliographie n'a pas été jugée suffisante pour nécessiter l'emploi d'une zone séparée; on a utilisé la zone 500.]

500 ~~bb~~‡aTable d'études de cas: p. xiii-xvi.
[Il ne s'agit pas d'une bibliographie, etc.]

‡b - Nombre de références

La sous-zone ‡b précise le nombre de références contenues dans la bibliographie. Généralement, on s'en sert pour déterminer l'importance d'une bibliographie. On indique simplement par un nombre le total des références dans cette sous-zone à la suite de la note de bibliographie.

504 ~~bb~~‡a" Bibliogr." : p. 67-68. ‡b19

‡6 - Liaison

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

La sous-zone ‡a dans la zone 504 se termine par un point final à moins qu'un autre signe de ponctuation ne soit présent.

Constantes d'affichage

Aucune constante d'affichage n'est associée à cette zone. Les expressions d'introduction telles que *Bibliographie;* *Discographie;* etc. font partie intégrante des données de la zone dans la notice MARC.